



Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 15 juin 2017

M. Pierre Méthé
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007

OBJET : Demande de révision de la décision D-2016-013 du 29 janvier 2016
(R-3946-2016)
Votre dossier : R-4007-2017
Nos dossiers: R054415 YF et R054416 ST

Monsieur,

Nous comparaissons pour la défenderesse, HYDRO-QUÉBEC, en cette cause, sous toutes réserves que de droit.

Me Simon Turmel représentera Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité.

Le soussigné représentera Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Josée Gagnon

Signée par Josée Gagnon pour :
Yves Fréchette
/jg
c.c. Simon Turmel